



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS ET BUDGET 2025

Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Ville de Bécancour a adopté, à sa séance extraordinaire du 21 octobre 2024 à 18 h 45, le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 et, à sa séance extraordinaire du 9 décembre 2024 à 19 h, le budget de la Ville pour l'année 2025.

Le programme triennal d'immobilisations se résume comme suit :

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Année 2025	28 030 850 \$
Année 2026	37 356 000 \$
Année 2027	30 003 500 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>95 390 350 \$</b>

Le budget se résume comme suit :

### COMPARATIFS

#### PRÉVISION DES REVENUS

	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Taxes foncières et tarifications de services	35 983 375 \$	41 056 730 \$
Paiement tenant lieu de taxes	258 600 \$	328 575 \$
Autres revenus de sources locales	3 254 245 \$	2 901 400 \$
Revenus de transfert	1 649 720 \$	1 972 285 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>41 145 940 \$</b>	<b>46 258 990 \$</b>

#### PRÉVISION DES DÉPENSES

	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Administration générale	6 819 125 \$	7 648 130 \$
Sécurité publique	4 966 950 \$	5 909 940 \$
Travaux publics	17 478 520 \$	18 680 080 \$
Santé et bien-être	114 075 \$	114 075 \$
Aménagement, urbanisme et développement durable	3 301 660 \$	3 351 275 \$
Communauté	5 089 505 \$	5 478 400 \$
Service de la dette	3 376 105 \$	5 077 090 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>41 145 940 \$</b>	<b>46 258 990 \$</b>

Vous pouvez consulter les documents de présentation du programme triennal d'immobilisations et du budget sur le site Internet de la Ville au [www.becancour.net](http://www.becancour.net).

Ville de Bécancour, le 18 décembre 2024.

M<sup>e</sup> Isabelle Auger St-Yves  
Greffière de la Ville